

SERVICES : La CGPME organise une animation pour éviter le redressement judiciaire

Ce mardi 29 novembre de 8h30 à 10h30, la [CGPME ILLE & VILAINE](#) / T : 02.23.45.68.17 organise une animation autour du redressement judiciaire. Cette animation est baptisée "Les principaux motifs de redressement : les connaître pour mieux les éviter". Un intervenant de l'URSSAF sera présent lors de l'animation. RDV dans les locaux de la CCI de Saint-Malo, 4 avenue Louis Martin. Informations : 02 99 26 81 89. cgpme35@cgpme-bretagne.fr